

VHS

LA VIE HOSPITALIÈRE ET SOCIALE

Élections de la Fonction
Publique hospitalière

Trois médailles, trois parours,
une même fidélité

La CFTC était présente au Salon
des Services à la Personne



Syndicat
cftc
Santé Sociaux

Ensemble
Construisons l'avenir

La Fédération Santé Sociaux

Vous souhaitez une bonne année 2023

10 conseils pour arrêter de fumer

En tant que premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV fait de la prévention santé une priorité et accompagne le CSE, les organisations syndicales et les salariés pour lutter contre les addictions. Dans ce cadre, nous vous proposons des conseils pour organiser au mieux l'arrêt du tabac.

Parce qu'en France le tabac est la première cause évitable de mortalité et qu'il est responsable de près d'un décès sur huit, la lutte contre le tabagisme est une priorité des pouvoirs publics. Le Groupe VYV, en tant que partenaire d'Addict'aide, soutient les actions pour lutter contre l'addiction au tabac.

10 conseils pratiques pour mieux organiser l'arrêt de la cigarette

1. Encadrez sur votre calendrier le jour choisi pour l'arrêt. Le jour choisi ne doit pas être redouté mais espéré.
2. Communiquez autour de vous afin de préparer votre entourage en douceur. Supporter un fumeur en sevrage n'est pas toujours facile.
3. Programmez un premier rendez-vous avec votre médecin traitant ou tabacologue dans les jours qui précèdent le jour choisi afin d'être prêt le jour J.
4. Imaginez tous les bienfaits physiques que vous allez ressentir dans les premiers jours de l'arrêt.
5. Projetez-vous à court et à long terme après l'arrêt afin d'imaginer votre vie de non-fumeur.
6. Faites le calcul des économies réalisées et faites des projets à court et à long terme pour leur utilisation.
7. Avant d'arrêter, prenez conscience de tous les moments où vos envies de cigarettes sont les plus fortes en les notant. Bien les connaître et envisager les alternatives qui vous conviennent va vous permettre de mieux résister à vos envies et d'éviter les situations « à risque ».
8. Bougez plus ou mettez-vous tout doucement au sport, afin de faciliter le sevrage et de préparer progressivement votre organisme à l'effort physique.
9. Limitez déjà votre consommation d'aliments riches en graisses (plats en sauce, frites, viandes rouges, produits lactés, charcuteries...) ou en sucres rapides (pâtisserie, sodas, bonbons, barres chocolatées...) afin de vous habituer à la limitation calorique nécessaire pour maintenir un poids stable.
10. Contactez un service d'aide et d'accompagnement, par téléphone ou via les réseaux sociaux.

 Pour plus d'information, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr

- Plus de **75 000** décès par an liés au tabac
- **1,9 million** de Français ont arrêté de fumer entre 2014 et 2019
- **3 Français** sur **10** déclarent fumer (de 18-75 ans)

Chiffres de Santé publique France 2019-2020



GRUPE
vyv



2022, UNE ANNÉE “ MI-FIGUE, MI-RAISIN ” !

L'année 2022 s'achève sur une note décevante. En effet, les résultats des élections de la Fonction Publique Hospitalière n'ont pas été à la hauteur de nos attentes.

Nous sommes reconnaissants des engagements de chacun et de la détermination à promouvoir les valeurs de la **CFTC** lors de cette campagne dont les résultats ne sont pas dignes de leurs mobilisations. Certains ont dû faire face à des attaques proches de la diffamation et nous vous remercions d'avoir tenu bon et d'être restés fidèles pour défendre la **CFTC**.

Ce constat confirme le besoin de notre **Fédération** et de nos syndicats à se recentrer sur un projet commun à partager.

L'année 2023 accueillera un moment fort pour nous, le Congrès Fédéral qui se déroulera à Metz du 24 au 26 mai. Il sera l'occasion de réfléchir et travailler ensemble afin de consolider ce projet commun qui répondra mieux aux besoins de nos sections et surtout aux attentes des salariés et des agents que la **Fédération CFTC Santé Sociaux** s'efforce de défendre.

La gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de se relever chaque fois que l'on tombe.

Confucius

Je terminerais cet édito sur une note plus positive, notre représentant **CFTC** au Haut Conseil du Dialogue Social nous a indiqué que la **Fédération CFTC Santé Sociaux** devrait pouvoir retrouver rapidement sa juste place au sein de la Branche Associative Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale à But non lucratif (BASS). Après l'OPA, des organisations syndicales et patronale de la BASS sur la négociation de la CCUE, la **CFTC** ne peut que se réjouir de cette nouvelle.

Cette place retrouvée nous permettra ainsi de participer activement aux discussions concernant le projet de Convention Collective Unique Étendue. Pour la Fédération, la création d'une convention collective unique au sein du secteur à but non lucratif doit être synonyme d'avancées sociales, salariales et de reconnaissance des métiers à forte valeur sociale.

En 2023, vous pouvez ainsi compter sur la mobilisation de tous les acteurs fédéraux afin de porter les valeurs et revendications de la **CFTC**.

Toute l'équipe fédérale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Chaleureusement. ■



Frédéric Fischbach
Secrétaire Général

CONGRÈS
DE TOURS
2009



CONGRÈS
D'ARRAS
2012



CONGRÈS
DE CAEN
2015



CONGRÈS
DE PARIS
2019



2023
SUR LES TERRES
DU GRAOULLY



CONGRÈS DE **METZ**

SOMMAIRE VHS 328



© DR CFTC

Résultats d'Élections de la Fonction Publique



La fidélité à la CFTC récompensée



© Rémy Cortin pour la CFTC

La CFTC au Salon des Services à la Personne



Ensemble
Construisons l'avenir
La Fédération Santé Sociaux
Vous souhaitez une bonne année 2023

Nous sommes heureux de réaliser nos cartes de vœux chez un prestataire qui reverse 1% de son chiffre d'affaires à des associations pour leurs engagements en faveur d'une planète plus juste et responsable.

www.voeux-creatifs.com/soutien.asp

© Couverture : Kieferpix AdobeStock



ÉDITO :

→ 2022, UNE ANNÉE " MI-FIGUE, MI-RAISIN " 3

ACTUALITÉ :

→ ÉLECTIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE 2022... 6/9

→ TROIS MILITANTS, TROIS PARCOURS,
UNE MÊME FIDÉLITÉ 12/13

VIE DE TERRAIN :

→ RENCONTRE DES ACTEURS CFTC DU NON LUCRATIF :
L'OCCASION DE PARTAGER ! 14/16

→ CONVENTION COLLECTIVE 51,
POLITIQUE SALARIALE : UNE MARGE DE MANŒUVRE
INFRA SMIC ! 18/19

FORMATION SYNDICALE :

→ NOUVELLES DATES DE FORMATION 20

CONGRÈS 2023 :

→ METZ 2023 21

SERVICE À LA PERSONNE :

→ 16^{ÈME} ÉDITION DU SALON DES SERVICES
À LA PERSONNE 22/23



Fédération CFTC Santé et Sociaux

34, quai de la Loire - 75019 PARIS
Tél. 01 42 58 58 89 - Fax 01 42 58 58 96
E-mail : fede@cftc-santesociaux.fr
www.cftc-santesociaux.fr

Directeur de la publication :

PATRICK MERCIER

N° C.P.A.P. 1125 S 07601

ISSN 1779-6458

Prix du numéro : 1€ - 55^{ÈME} année

Imprimerie de la Centrale - 62302 LENS
Tél. 03 21 69 88 44 - Fax 03 21 69 88 40



ÉLECTIONS DE LA FON



*« Accepte ce qui est,
laisse aller ce qui était et
aie confiance en ce qui sera. »*

Bouddha

La Fédération tient à remercier l'engagement tant individuel que collectif de ses adhérents, de ses militants, de l'ensemble de l'équipe fédérale (salaariés et permanent(e) s) qui ont concouru à la réussite de ces élections. Cette mobilisation s'est traduite sur le terrain par près de 200 listes « Comité Sociaux d'Etablissement » déposées et 2 000 candidats.

Plus de 5 millions d'agents titulaires et contractuels étaient concernés par ce vote,

relevant de 5 fédérations **CFTC** : P et T, Enseignement et formation, Agents de l'Etat, Fonction Publique Territoriale et Fonction Publique Hospitalière.

Notre représentativité pesée sur l'ensemble des résultats, se traduit par un ou plusieurs sièges au Conseil Commun de la Fonction Publique, des permanents dans les Fédérations ainsi que des moyens en heures déclinés dans l'ensemble de nos établissements.

UN ENGAGEMENT FORT DE LA CONFÉDÉRATION

Le 13 octobre 2021, la Confédération, consciente de l'enjeu du scrutin sur la représentativité, donnait le coup d'envoi de la préparation des élections en tenant le 1^{er} Comité de pilotage, mené par Jean-Michel Tessier, secrétaire général adjoint confédé-

ral. Il en ressortait deux axes importants :

- 1** Construire un positionnement différencié.
- 2** Etablir une stratégie de campagne partagée.

CTION PUBLIQUE 2022



© CFTC jeunes - UNIF CFTC

Cet engagement confédéral s'est traduit entre autres choses par :

- Une liste de revendications communes aux cinq Fédérations **CFTC** de la Fonction Publique ;
- L'organisation de villages **CFTC** permettant d'aller à la rencontre du public, de parler défense des droits des agents de la fonction publique, d'expliquer les enjeux de la campagne actuelle et de promouvoir le vote **CFTC** ;
- Une campagne numérique et des animations pédagogiques sur **CFTC** formation ;
- La réalisation de neuf vidéos.

Élections Fonction publique - 8 Décembre 2022

**LÉON
& ISABELLE
& NORA
& NICOLAS
& SACHA
& LEILA
& VOUS.**
Pour que le service public se refasse un nom,
on a besoin de **votre prénom.**

Avec vous, renforçons le pouvoir d'achat.
Avec vous, revalorisons le rôle des agents publics.
Avec vous, restaurons la qualité de vie au travail.

Être candidat CFTC, c'est... rejoindre une équipe à taille humaine, s'engager pour plus d'écoute, de solidarité... et défendre les agents publics par des solutions concrètes !
Pour devenir candidat, pas besoin d'être adhérent !

Pour plus d'infos, contactez votre représentant CFTC.





© CFTC jeunes - URIF CFTC

▶ Dans le cadre de cette campagne, l'équipe de l'URIF-CFTC a participé et mobilisé ses équipes en animant plusieurs

VILLAGES CFTC dans les 12^{ème}, 15^{ème}, 19^{ème} et au Centre Administratif de Melun.

UNE SYNERGIE FÉDÉRALE

Le Comité National, réuni les 29 et 30 Septembre 2021 au FIAP Jean Monnet dans le 14^{ème} arrondissement de Paris donnait le coup d'envoi de notre campagne.

Malgré le contexte sanitaire, et tout en respectant les mesures de prévention, plus de 150 représentants CFTC se sont réunis pour partager idées de stratégie et volonté d'améliorer nos précédents résultats.

Les participants ont compris que de l'engagement de chacun dépend notre réussite collective.

Dans un même temps, la Fédération mettait en place son Comité de pilotage élections, animé par Sylvie Dussan et Hélène Mika, qui se réunissait la 1^{ère} fois le 07 décembre 2021.

La communication, élément central de toute stratégie, était gérée par ce groupe d'une vingtaine de militantes et militants, venant de métropole et d'outre-mer. Ce travail en commun a permis la réalisation de la profession de foi et du document porteur de nos revendications pour « être bien au travail... c'est devenu un défi ».



LES RÉSULTATS

Les résultats tombent au moment où nous bouclons cet article. Les **2.18 %** (résultats provisoires) des suffrages exprimés ne reflètent pas l'engagement des équipes sur le terrain, là où nous sommes implantés. Même si certains résultats sont décevants, nous pouvons cependant saluer des scores qui nous interdisent de nous laisser aller au découragement :

- 38,34 % au CH de Rochefort (1 134 inscrits) ;
- 13,33 % au CH de MAYOTTE (2 784 inscrits)* ;
- 14,92 % au CHR de Caen (5 076 inscrits) ;
- 17,91 % au CH de Vire (539 inscrits),...

Nous nous sommes battus avec « honnêteté, courage et dialogue »**, nos résultats là où nous sommes présents le prouvent une

fois encore. Je citerais Joseph Sauty qui en 1964 écrivait, nous allons, nous aussi continuer à « **nous battre pour maintenir la CFTC contre des adversaires qui ne nous feront aucun cadeau... mais si nous y croyons et sommes résolus, rien n'est impossible** » ... Et nous y sommes résolus. ■

Patrick Mercier
Président

* <https://www.facebook.com/cftchmayotte>

** Citation empruntée à notre Président Cyril Chabanierw





« A VOS CÔTÉS, POUR VOUS ACCOMPAGNER
TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE »

Pour mieux appréhender les mutations profondes du secteur de la santé et de l'action sociale, le cabinet SECAFI accompagne les représentants du personnel par la formation, l'expertise et le conseil afin de :

- » Maîtriser les enjeux de prévention des risques professionnels
- » Décrypter les orientations stratégiques de votre entreprise
- » Connaître la situation économique et financière
- » Élaborer des alternatives aux transformations
- » Améliorer vos négociations

Pour en savoir +

Sophie Rousseau 06 08 37 49 15 - sophie.rousseau@secafi.com
contact@secafi.com • www.secafi.com





Sophie BOUSSEAU
*Consultante référente nationale
 secteur santé économique sociale*

Renouvellement des mandats des membres du CSE : 3 questions à vos experts



Nicolas ALF-EHREN
*Consultant Référent national
 formation*

Vous qui accompagnez les représentants du personnel au quotidien, quels sont vos retours sur le fonctionnement de ce mandat qui s'achève pour nombre d'entre eux ?

En préambule, nous pouvons dire que ce mandat aura été complexe : découverte pour les élus d'un fractionnement « fusionné » au sein du CSE, évolutions du cadre de fonctionnement avec la mise en œuvre quasi systématique d'accords de dialogue social et période de crise sanitaire qui aura profondément mis à mal le travail de terrain auprès des salariés. Nous retenons 3 points particulièrement complexes, régulièrement ressortis de nos échanges avec les élus :

- Le périmètre des CSE, avec parfois une grande distance géographique des établissements. La mise en place des représentants de proximité a pu faciliter le travail terrain dans certains cas, même si cela nécessite une définition claire des périmètres d'intervention de chaque instance.
- La multiplicité des sujets traités en CSE rend parfois difficile l'émergence de certaines thématiques. C'est assez souvent le cas des sujets de santé, sécurité et conditions de travail.
- Le rôle du CSE de s'établir en chef d'orchestre pour traiter avec les apports techniques des Commissions ou des RP, et les relier.

Enfin, nous sommes souvent confrontés aux difficultés des élus de réaliser leur mandat dans de bonnes conditions, tant la pression sur leur charge de travail quotidienne laisse peu de place à la prise des heures de délégation. Or, il est aussi évident qu'essentiel que le temps prévu à l'exercice des mandats soit intégré dans la charge de travail. Nous préconisons systématiquement la demande par l'élu titulaire d'un entretien de début de mandat pour évoquer ce sujet avec sa hiérarchie.

Quels enjeux voyez-vous pour les nouveaux élus de CSE dans le secteur sanitaire et médico-social ?

Au-delà de la crise sanitaire, les enjeux du secteur sont cruciaux, avec de fortes tensions sur le recrutement et des départs en forte hausse en 2021, puis 2022. En cause, la faible attractivité salariale, les conditions de travail, et même, la perte de sens au travail pour certains professionnels, soignants comme éducateurs. Dans ce contexte, l'enjeu pour les représentants du personnel est à notre sens de se saisir au mieux de leurs prérogatives dans le but d'améliorer la situation de l'emploi et des salariés. Les champs sont vastes : le regard critique sur les orientations stratégiques de la structure et leurs conséquences sur l'emploi, l'analyse des marges de manœuvre économiques, les propositions d'actions de prévention des risques professionnels. Pour cela nous préconisons aux nouveaux élus de se former pour vraiment peser dans le dialogue social et se faire accompagner par des experts sur les questions plus techniques.

En décembre ont eu lieu les élections professionnelles dans la fonction publique hospitalière, qu'attendez-vous redouter de la fusion des instances de représentation du personnel ?

A l'instar du privé, la fusion des instances aura pour conséquence de modifier les façons de fonctionner des élus, avec notamment la création de la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (FSSCT) à partir du seuil de 200 agents, commission œuvrant au sein du CSE. A noter que le seuil de création du CHSCT était de 50 agents précédemment. Il faudra donc trouver les bonnes articulations des compétences entre le CSE et la FSSCT, même si cette dernière reste consultée sur les thèmes qui relèvent de sa compétence exclusive. Le rôle du règlement intérieur désormais unique du CSE sera déterminant dans la répartition claire des compétences.



3 MILITANTS 3 PARCOURS UNE MÊME FIDÉLITÉ

DENIS
LAVAT



La création récente par la Confédération d'une médaille destinée à récompenser des militants émérites* a été l'occasion, pour la Fédération, de mettre à l'honneur trois de ses militants aux parcours très différents.



MARCEL BEUTIN

Vice-président fédéral, administrateur UNIFAF, coordonnateur FPC, administrateur régional Unifaf Nord-Pas-de-Calais puis président UNIFAF.



DENIS LAVAT

Permanent fédéral, secrétaire général adjoint secteur privé, négociateur lors de la mise en place de CCU du 18 avril 2002, vice-président fédéral, président du Syndicat Privé d'Ile de France, conseiller prud'homme.



PIERRE SAÏD

Conseiller fédéral, conseiller prud'homme, président de l'UL de Mulhouse secrétaire général du syndicat CFTC Santé Sociaux du Haut Rhin.



PIERRE
SAÏD



MARCEL
BEUTIN



De gauche
à droite :
Steve Perémony,
Marcel Beutin,
Dominique
Visticot et
Jean-Pierre
Hanquez.

RENCONTRE DES ACTEURS **CFTC** DU NON LUCRATIF : **L'OCCASION DE PARTAGER !**

Les 5 et 6 décembre derniers, s'est tenue au FIAP Jean Monnet à Paris l'assemblée Générale des Représentants de Section Syndicale, Délégués Syndicaux, et Délégués Syndicaux Centraux du champ de la branche Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale.



Organisée sous l'égide de la Fédération **CFTC** Santé Sociaux, ce rendez-vous de responsables et militants actifs a rassemblé, pendant deux jours, une quarantaine de participants venus de toute la France métropolitaine et d'Outre-Mer.

Après un repas d'accueil convivial, les travaux ont commencé avec l'intervention de notre partenaire du Groupe VYV. Celui-ci nous a présenté les différents dispositifs Santé et prévoyance de nos secteurs, les cotisations et garanties, ainsi que l'action sociale et la prévention pour chacune des conventions concernées.



De nombreux échanges avec la salle tout au long de l'intervention, de notre partenaire VYV, ont ponctué cette présentation enrichissante.

Après une courte pause, les participants ont assisté à la présentation des élections professionnelles, **sujet primordial à la représentativité de la CFTC**. On y abordait l'organisation des élections professionnelles, de leur déclenchement à la proclamation des résultats



en passant par la négociation d'un Protocole d'Accord Pré-électoral favorable au bon déroulement des élections vecteurs de réussites pour celles-ci. Pour finir, un petit focus sur le vote électronique avec ses avantages et inconvénients.

Enormément de connaissances et d'informations ont été apportées par le biais de notre Secrétaire Général et les échanges avec les différents représentants **CFTC**, présents.



© DR CFTC

La deuxième journée a été consacrée à l'actualité des différentes conventions collectives du secteur et les explications des différents positionnements de la Fédération. Ont été notamment abordés la transposition de l'augmentation de la valeur du point de la fonction publique dans nos secteurs, annoncée lors de la dernière conférence salariale, le Ségur de la Santé, forcade et les professionnels oubliés, les évolutions salariales au sein de la Branche de l'Aide à Domicile ainsi que les différentes recommandations patronales au sein de la CCN51 et CCN66.

Par ailleurs, un point a été fait des négociations actuelles, au sein de la BASS, concernant la CCUE et l'OPA inacceptable, pour la **CFTC**, d'AXESS et certains syndicats sur les négociations qui par ailleurs sont au point mort.



Pour terminer cette journée, les participants ont pu échanger de leurs actualités locales.

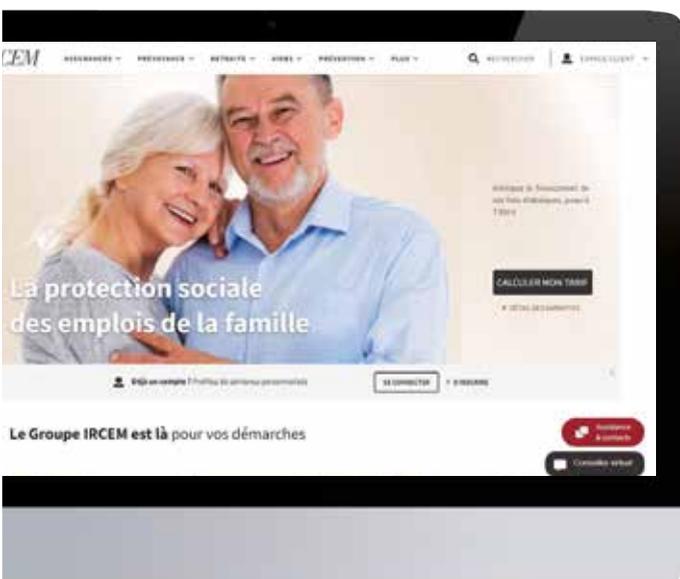
Ces deux journées semblent avoir été appréciées. Rendez-vous est pris pour 2023, en espérant doublé le nombre de participation ! ■

Guillaume Schoonheere
Secrétaire Général Adjoint,
Pôle Sanitaire Privé



Votre Espace Client

sur www.ircem.com vous permet de :



- ▶ Connaître en détail vos droits
- ▶ Accélérer vos démarches
- ▶ Suivre vos demandes
- ▶ Consulter vos remboursements
- ▶ Mettre à jour vos coordonnées
- ▶ Réaliser vos demandes d'aides en ligne
- ▶ Vous informer des actualités en lien avec votre métier

Activez votre Compte

Rendez-vous sur le site www.ircem.com
ou sur l'application «IRCEM Espace Client»





CCN51

POLITIQUE SALARIALE UNE MARGE DE MANŒUVRE INFRA SMIC !

Le 20 octobre dernier, la Direction Générale de la Cohésion Sociale annonçait lors de la Conférence Salariale l'augmentation de la masse salariale de 3% pour les Conventions Collectives Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale.

L'occasion pour vos négociateurs CFTC de rentrer en négociations avec la FEHAP...

Le 3 novembre, la FEHAP a proposé aux représentants syndicaux un projet d'accord concernant l'augmentation de la valeur du point de 2,99%, celle-ci soumise au financement des pouvoirs publics.

Pour la **CFTC**, cette proposition était **INDIGNE** comme pour les autres partenaires sociaux.

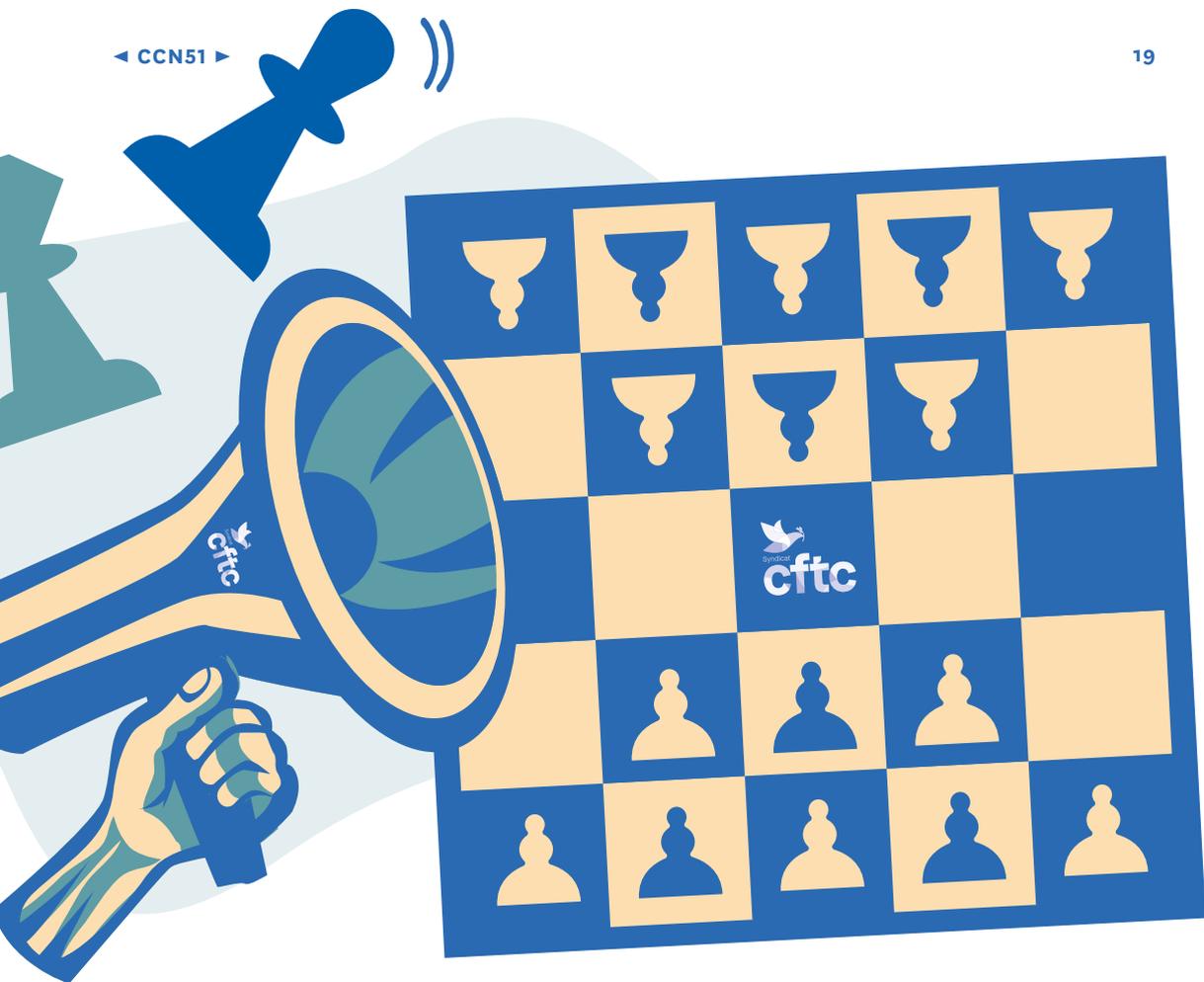
En effet, cette proposition ne réglait pas les difficultés rencontrées face à la perte de pouvoir d'achat au sein de nos établissements et plus particulièrement celles des bas salaires. Tant de métiers et professions sont actuellement classés sous le niveau du SMIC. Ces professionnels n'auraient donc

pas pu bénéficier de l'augmentation salariale promis par le gouvernement !

De plus, la clause de financement induit que la mesure est gérée comme une « prime », pouvant être versée ou non au gré des envies des pouvoirs publics.

En réponse, la CFTC a proposé à la FEHAP :

- L'augmentation de 3% **POUR TOUS**, y compris les salariés infra SMIC ;
- La suppression de la clause suspensive liée au financement ;
- Une clause de revoyure dès janvier 2023 afin de redéfinir l'ensemble des grilles salariales, pour gommer le tassement des grilles de salaires engendré par la stagnation de la valeur du point CCN51 face à l'augmentation du SMIC.



En réponse, le conseil d'administration de la FEHAP, avait concédé la suppression de la clause suspensive et avait proposé une prime unique de 150 Euros bruts pour les salariés infra SMIC.

La FEHAP nous a fait comprendre que c'était leur dernière proposition.

INENTENDABLE POUR LA **CFTC**, à la suite de sa réunion de Conseil, la Fédération demande officiellement à la FEHAP la revalorisation du Salaire Minimum Conventionnel à hauteur de 1729, 32 Euros bruts soit 3% de plus que le SMIC actuel, ainsi que l'engagement au 1^{er} trimestre 2023 d'une négociation sur la révision complète des grilles salariales.

Pour finir, la FEHAP a refusé l'ensemble des

propositions des Organisations Syndicales et nous a informé de sa recommandation patronale sur un point à 4,58 euros sans mesure infra SMIC et sans revoyure.

Pour la **CFTC**, il s'agit ni plus, ni moins du mépris du dialogue social et d'un sacrifice des personnels sous le seuil du SMIC. La Fédération **CFTC** santé Sociaux estime qu'il y a un détournement des fonds octroyés à hauteur de 3 % pour tous et qui seront donc utilisés à d'autre fin.

Nous continuerons de nous battre lors des prochaines négociations, notamment pour des mesures en faveur des bas salaires. ■

Vos négociateurs CCN51

FORMATION SYNDICALE

QUELQUES MODIFICATIONS

Le VHS N°327 vous a proposé le Plan de Formation 2023. Comme le spécifiait la couverture du livret, les dates prévues étaient susceptibles d'être modifiées.



J'attire donc votre attention sur les sessions suivantes :

• **FORMATIONS TOUS SECTEURS :**

ITool : **27 et 28 février** (au lieu du 11-12 septembre)

SENSIBILISATION SANTE AU TRAVAIL : **14 et 15 mars**

• **FORMATIONS SPECIFIQUES SECTEUR PRIVE :**

Suppression de la session « EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL »

20-21-22 septembre

• **FORMATIONS SPECIFIQUES SECTEUR PUBLIC :**

CSE (Comité Social et Economique) FPH : **21-22-23 mars**

Les 2 autres dates restent inchangées.

Vous pouvez retrouver le planning des formations en vous rendant sur le site confédéral, via votre « espace adhérent », rubrique « FORMATION », en sélectionnant l'onglet UR/FD. La CFTC à la chance de compter parmi ses adhérents, des formateurs de qualité et très professionnels.



ALORS N'HESITEZ PLUS

La formation reste l'outil indispensable et la seule réponse pour performer dans vos missions.

En route pour les inscriptions ! :

- CSE (50 salariés et +) : **31 janvier - 1^{er} - 2 février** ;
- COMMUNICATION ORALE : **21 - 22 - 23 février** ;
- COMMUNICATION ECRITE : **28 - 1^{er} - 2 mars** ;
- DEVELOPPER SA SECTION : **7 - 8 - 9 mars** ;



Et toutes les formations mises à disposition par votre Fédération.
Dans l'attente de vous recevoir, je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.

METZ 2023

SUR LES TERRES DU GRAOULLY*

Congrès fédéral 2023, J-144, quelques précisions :



Le 24 mai prochain, nous ouvrirons le 38^{ème} Congrès Fédéral dans cette belle ville de Metz. Le Congrès, instance suprême de la Fédération réunit les délégués des syndicats affiliés. Ses missions sont des plus étendues. L'une d'elle et pas la moindre est d'élire le nouveau Conseil qui administrera la Fédération 4 années durant. La Circulaire n°2, actuellement en préparation arrivera dans vos structures très prochainement. Elle précise les obligations statutaires à respecter, les modalités d'inscriptions ainsi que le Règlement intérieur du Congrès. Afin de vous permettre de réunir vos instances dans les délais, les dates importantes à retenir sont les suivantes :

- **Mardi 7 février 2023** : Conformément à la circulaire confédérale aux Trésoriers, détermination de l'état officiel et retenue des parts versées et ventilées au 7 février, déterminant votre nombre de voix et votre nombre de délégués constaté sur INARIC pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.

- **Mardi 7 février 2023** : Pour les quatre syndicats numériquement les plus importants, par dérogation au Règlement intérieur de la Fédération et afin de leur permettre de

réunir leurs instances dans les délais, le Secrétariat fédéral les informera de leur possibilité de désigner un titulaire et un suppléant, à partir de la moyenne des parts mensuelles payées et ventilées sur INARIC. Après validation par le Bureau fédéral, le secrétariat fédéral confirmera par courrier aux quatre syndicats leur classement, au plus tard le mardi 7 mars 2023, conformément au Règlement intérieur de la Fédération.

- **Mardi 11 avril 2023, au plus tard** : Réception par courrier au secrétariat fédéral de l'ensemble des documents (inscriptions, candidatures, désignations relatives au Congrès).

- **Mardi 9 mai 2023** : Réception par courrier au secrétariat fédéral des pouvoirs remplis et signés ainsi que les délégations de pouvoir.

Patrick Mercier
Président

*Pour en savoir plus sur la légende du Graouilly, qui vivait au 3^{ème} siècle, à l'époque où Metz était encore romaine, dans l'amphithéâtre, aux portes de la ville. Article original : <https://tout-metz.com/legende-graouilly-metz-lorraine-2011-297.php><https://tout-metz.com/legende-graouilly-metz-lorraine-2011-297.php>



LA CFTC AU SALON DES SERVICES À LA PERSONNE

La CFTC était présente au salon des services à la personne du 29 au 30 novembre 2022 à Paris Porte de Versailles.



Pour sa 16^{ème} édition, le Salon a accueilli 7300 visiteurs en 2 jours, autant vous dire que l'équipe CFTC présente n'a pas chômé. Eugénie, Aurélie, Roland et Aline se sont relayés pour répondre aux nombreuses questions des salariés qui travaillent dans le secteur du domicile. Ces visiteurs attirés par le logo de la CFTC présents sur

chaque invitation au salon, ont posé leurs questions à nos experts CFTC et ont pu remplir un bordereau pour recevoir des informations de la CFTC sur les conventions collectives concernées :

- Branche du Salarié du Particulier Employeur ;
- Branche de l'Aide à Domicile ;
- Branche des entreprises de services à la personne.

Les salariés ont pu recevoir une clé USB avec les 3 conven-



Pour écouter les histoires d'Elise, Marina et Maggy, flashez ce QR CODE avec l'appareil photo de votre téléphone.

tions du secteur. Des contacts qui vont générer des adhésions mais surtout des votes pour les élections TPE.

Notre présence sur le salon a été l'occasion de lancer une opération de mise en valeur des salariés, après une séance de prises de vue, une journaliste a interviewé des salariés qui ont raconté leur métier, leurs difficultés et de belles anecdotes.

La CFTC était également présente sur la table ronde consa-

crée aux salariés porteurs de handicap.

Le salon a été également l'occasion de rencontrer les fédérations d'employeurs et de les sensibiliser aux difficultés des salariés du domicile, bien évidemment la nécessité de revoir les salaires et les indemnités kilométriques mais aussi les prises en charge des temps de trajets... ■

Aline Mougenot
Secrétaire Fédérale
Adjointe

SAVE THE DATE !

Notez dans votre agenda les dates 2023 du Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile :

mardi 28 et mercredi 29 novembre à Paris Porte de Versailles



Être assureur d'intérêt général c'est répondre aux besoins et contraintes de chacun de nos clients, en construisant, ensemble, une protection qui leur ressemble.

KLESIA s'engage pour la société en apportant des solutions de prévention d'assurance de personnes et de services simples, innovantes, solidaires et durables adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches, tout au long de la vie. Au-delà de notre métier initial, nous agissons pour les plus fragiles, œuvrons pour le mieux vieillir et contribuons à rendre la santé accessible à tous.

KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.

KLĒSIA
Assureur d'intérêt général